

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 26 janvier 2018

Procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire de «CiDAN Corse» et «Valeurs citoyennes et distinctions militaires» s'est tenue le vendredi 26 janvier 2018 à partir de 14h 00 à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio, salle du rez-de-chaussée.

Étaient inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

14.00 : ouverture de séance par le délégué régional

 bienvenue aux représentants des services de l'État et de la Collectivité de Corse

 vœux du délégué régional «CiDAN Corse», président de l'association «Valeurs citoyennes et distinctions militaires»

 paiement des cotisations annuelles (30 euros) et mise à jour des fiches de renseignements

14.30 : compte-rendu d'activités 2017 du délégué régional (notamment en faveur du monde scolaire) et des des chargés de mission

 projets d'activités 2018

Poursuite des activités menées dans le cadre du trinôme académique en partenariat avec le rectorat de Corse

Convention de partenariat avec la Collectivité de Corse dans le cadre du devoir de mémoire (érection du monument aux morts de Baléone)

Réunion de travail avec les institutions pour l'érection de la stèle à Baléone (Académie de Corse, Assemblée régionale de Corse, mairie d'Ajaccio, CAPA, mairie de Sarrola-Carcopino, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Corse du Sud)

Création éventuelle d'une distinction régionale sous l'égide de la Collectivité de Corse pour honorer toute personne pouvant prétendre à une récompense dans les différents ordres nationaux.

Demande à la ville d'Ajaccio de baptiser une rue ou un square du nom du 373ème RI.

Étaient présents :

* Monsieur Jean-Louis POLI, délégué régional «CiDAN Corse» et président de l'association «Valeurs citoyennes et distinctions militaires»

* Monsieur Jean-Luc GIOCANTI, proviseur vie scolaire, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie de Corse,

* Monsieur Jacques VERGELLATI, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

* Monsieur Jean-Dominique COGGIA, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de mathématiques, coordinateur du trinôme académique à l'Académie de Corse,

* Monsieur Hyacinthe BALDINI, adjoint au maire de la commune de Sarrola-Carcopino, représentant * Madame Marie-Laurence SOTTY, chargée de la liaison avec le maire de Sarrola-Carcopino et la Collectivité de Corse

* Madame Angelica CATELLAGGI, coordinatrice régionale «mémoire et communications» à l'ONACVG de Corse,

* Madame Béatrice ANTONA, membre/coordinatrice des équipes mobiles de sécurité (2A et 2B) de l'académie de Corse et Messieurs HIVER, retraité de la Gendarmerie, Éric ALVES, informaticien, tous trois susceptibles d'intégrer le comité technique régional de «CiDAN Corse»

* Monsieur Jean-Yves CHAPEL, délégué départemental «CiDAN Corse» pour la Corse du Sud

* Mesdames Dominique FAUST et Nathalie PALTRINIERI, Messieurs Jean-Noël AÏQUI, André BAILLY, Pierre BENIGNI, DE CRESCENZO, Raymond EUVRARD, Philippe GALLOT, Gaston LEROUX-LENCI, Dominique MAESTRATI, Alain MERCURI, François PETRETO, Paul SANTONI, Jean-Marc STEFANI, membres du comité technique régional de «CiDAN Corse».

Pour ouvrir la séance Monsieur Jean-Louis POLI souhaite la bienvenue aux représentants des administrations ou services qui sont à nos côtés, ce qui montre leur intérêt aux actions que mène «CiDAN Corse». Il rappelle qu'une convention de partenariat nous lie à la Ville d'Ajaccio, ce qui nous permet d'occuper gracieusement la salle de réunion.

Comme à chaque début d'assemblée générale, il demande que l'assistance observe une minute de silence en hommage aux soldats morts ou encore en opérations extérieures, avec une mention toute particulière pour deux de nos camarades récemment décédés, messieurs Jean-Louis BEDU et Jean-Luc NAVARRO dit «l'Indien».

Il rend hommage à Monsieur Jean-Luc GIOCANTI et Jean-Dominique COGGIA, du Rectorat de la Corse, personnes sur lesquelles CiDAN Corse s'appuie très souvent depuis des années et à Monsieur Jacques VERGELLATI, directeur de l'ONACVG de Corse du Sud.

Monsieur Jean-Luc GIOCANTI était directeur de cabinet de l'ancien recteur, Monsieur Michel BARAT, durant 5 années; il est donc parfaitement informé des actions que CiDAN Corse mène au profit des publics scolaires et des liens forts qui unissent le rectorat de la Corse et «CiDAN Corse». Il souligne l'action fondamentale de Monsieur Jean-Dominique COGGIA dans le cadre du trinôme académique et remercie Monsieur Jean-Louis POLI pour les actions qu'il mène au profit des jeunes. Il précise que l'école est chargée avec les familles d'éduquer les jeunes pour en faire des citoyens responsables et réfléchis, mais que l'école ne peut pas faire cela toute seule et doit s'appuyer sur des partenaires institutionnels (ONACVG) et les associations (CiDAN Corse). ***Le texte de l'intervention de Monsieur Jean-Luc GIOCANTI est joint en annexe 1.***

Monsieur Jacques VERGELLATI fait état 3 piliers sur lesquels porte l'action de l'ONACVG:

* la solidarité (11 000 personnes en Corse du Sud et autant en Haute-Corse, 300 000 euros attribués à 240 personnes démunies, retraités, anciens soldats d'OPEX, veuves de guerre ...)

* la reconnaissance et la réparation (pensions militaires d'invalidité)

* la mémoire, domaine dans lequel s'exerce plus particulièrement les liens avec «CiDAN Corse»; Monsieur Jacques VERGELLATI informe l'assemblée de la création d'un poste de coordinatrice régionale mémoire et communications, mission qui a été confiée à Madame Angelica CATELLAGGI, présente à la réunion.

Il fait une liste non exhaustive des actions qui seront menées en 2018: 11 novembre commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale; 75ème anniversaire de la libération de la Corse en 1943; exposition sur la guerre d'Algérie; commémoration régionale en hommage aux harkis à Zonza le 25 septembre.

Pour clore son intervention, il rend hommage à Monsieur Jean-Louis POLI pour sa vigilance et sa persévérance. *Le texte de l'intervention de Monsieur Jacques VERGELLATI est joint en annexe 2.*

Monsieur Jean-Dominique COGGIA remercie Monsieur Jean-Louis POLI pour son engagement au sein du trinôme académique. Il précise que ce partenariat était une première sur le plan national et qu'il reste rare. Il informe qu'une action sera menée prochainement au profit des lycéens et collégiens des établissements de Balagne au camp RAFFALLI par la projection du film « le film «le Poilu et le châtaignier » et que le trinôme académique tiendra sa journée annuelle mi-avril sur le thème de la cyber défense. Avant son départ pour raisons professionnelles il tient à mettre en évidence le partenariat mené avec le 2ème REP dans le cadre d'une classe de défense au collège ORABONA de Calvi; cette action a un grand succès et de nombreuses candidatures ne peuvent être honorées. Le trinôme académique s'appuie aussi pour ses actions sur l'unité de sécurité civile de Corte et les services du parc naturel de la Corse.

Monsieur Hyacinthe BALDINI est adjoint au maire de Sarrola-Carcopino; il informe que tous les élus de la commune sont particulièrement favorables au projet d'installation d'une stèle en hommage aux poilus corses sur le territoire de la commune et espèrent qu'il pourra être mené à terme.

Monsieur Jean-Louis POLI revient rapidement sur le projet; il précise que CiDAN Corse ne peut bénéficier d'aucune subvention et s'appuie sur l'association «Valeurs citoyennes et distinctions militaires» comme support budgétaire. Ce projet est mené aussi en partenariat avec l'amicale des anciens des 173ème et 373è RI dont Monsieur Alain MERCURI est le représentant pour la Corse du Sud.

Monsieur Philippe GALLOT présente Monsieur HIVER, adjudant-chef retraité de la gendarmerie après 27 ans de service Celui-ci souhaite intégrer le comité technique régional ; il fera équipe avec Monsieur Robert MOREAU, chargé de mission Gendarmerie.

Monsieur Paul SANTONI a reçu en 2017 la Croix du Combattant. Il est chaleureusement félicité par Monsieur Jean-Louis POLI et toute l'assistance.

Monsieur Jacques VERGELLATI doit quitter la réunion pour des nécessités de service. Avant de partir il tient à souligner l'excellent mené en partenariat avec CiDAN Corse représenté par Messieurs Jean-Noël AÏQUI et Gaston LEROUX-LENCI, membres du conseil d'administration de l'ONAC de Corse du Sud. Il se félicite de la collaboration menée avec les différents services de l'Éducation Nationale et remercie plus particulièrement Monsieur Jean-Dominique COGGIA pour son implication dans les actions menées à destination des publics scolaires.

Monsieur Jean-Luc GIOCANTI quitte la séance en remerciant CiDAN Corse pour sa participation aux actions menées par l'Éducation Nationale, et plus particulièrement dans le cadre du trinôme académique.

Appelé par nécessité de service Monsieur Jean-Dominique COGGIA doit quitter la réunion. Avant son départ, Monsieur Jean-Louis POLI informe l'assistance que Monsieur COGGIA prendra sa retraite en juin. Il lui propose d'intégrer CiDAN Corse et de faire partie du comité technique régional en tant que chargé de mission auprès de l'IHEDN en liaison avec Monsieur François PETRETO. Monsieur COGGIA donne son accord.

Monsieur Jean-Louis POLI présente Monsieur Axel ALVES qui désire adhérer à CiDAN. Celui-ci est réserviste de l'Armée de l'Air et titulaire d'un BTS en systèmes numériques. En recherche d'emploi, il travaille actuellement à temps partiel le week-end dans un supermarché de la région ajaccienne. Il intègre CiDAN Corse en tant qu'adjoint de Monsieur Jean-Luc PIERI, chargé de la gestion informatique.

Madame Béatrice ANTONA est membre des équipes mobiles de sécurité de l'Académie de Corse. Elle souhaite intégrer CiDAN Corse mais veut se donner un peu de temps en observant son fonctionnement et les actions menées.

Monsieur Jean-Yves CHAPEL est délégué à la politique de la Ville à la Préfecture de Corse. Il aborde les problèmes de sécurité liés à la situation nationale et internationale en matière de terrorisme. Il constate que les risques encourus en Corse sont moindres et qu'il n'y a pas de personnes particulièrement signalées. Il faut cependant être vigilant. Il informe l'assistance des actions qui sont menées dans un quartier sensible, les Jardins de l'Empereur: ouverture d'une médiathèque, organisation de spectacles, installation d'un relais-colis, mise en œuvre du projet de jardins partagés.

A la suite de la fusion des deux départements de Corse, madame Nathalie PALTRINIERI assure les fonctions de coordinatrice en gérontologie de la Collectivité de Corse. Le Centre Local d'Informations et de coordination est un service spécialisé dans le maintien à domicile des personnes âgées de plus de soixante ans. Sa mission consiste à résoudre des situations complexes ou urgentes dans une logique d'intervention de proximité et à coordonner les compétences et les spécialisations de chacun des partenaires qui interviennent pour le bien de la personne âgée dans le respect de celle-ci.

Monsieur André BAILLY est président adjoint de l'une des 14 associations nationales (U.N.S.O.R de l'armée de l'air). Monsieur Jean-Louis POLI est heureux de signaler sa présence parmi nous.

Monsieur Philippe GALLOT se félicite de la coopération entre les services de l'Éducation Nationale, de la Police et de la Gendarmerie. Cette coopération semblait inimaginable il y a peu de temps encore. Il précise que sera commémoré prochainement le vingtième anniversaire de la mort du Préfet ÉRIGNAC.

Madame Dominique FAUST fait état des difficultés à recruter des adjointes de sécurité en Corse. Outre le fait que la ressource est insuffisante l'affectation de jeunes adjoints de sécurité continentaux, dans des conditions de logement précaires, nuit au recrutement de jeunes locaux qui seraient systématiquement affectés sur le continent. Monsieur le Préfet et la Direction Nationale de la Police ont été informés de cette situation.

Monsieur Jean-Noël AÏQUI fait état de l'avancement du projet du musée de la Résistance de Zonza : extension de la surface, nouveaux véhicules ... Il remercie une nouvelle fois la mairie de Zonza pour son investissement.

Pour terminer, Monsieur Jean-Louis POLI envisage l'avenir de CiDAN Corse et se dit confiant dans sa réussite grâce à la génération montante, en particulier Messieurs Gaston LEROUX-LENCI, SANTONI, PETRETO, MERCURI et d'autres encore. Il fait le point sur l'avancement du projet « Vosges in Corsica » et notamment sur la difficulté à obtenir des subventions de la Collectivité de Corse. Devant le scepticisme de certains membres de l'assistance sur le bien-fondé de cette demande, Monsieur Raymond EUVRARD tient à préciser que CiDAN Corse est une association apolitique, que les élus de la Collectivité de Corse ont toute légitimité puisque élus.

Toute demande de partenariat avec la Collectivité de Corse ne peut en aucun cas être considérée comme une prise de position sur le plan politique.

Des premiers contacts préalables avec le Président du Conseil Exécutif (avant les élections) étaient positifs. Il était prévu de reprendre le projet après les élections, chose qui se fera dans les prochains mois. Il est utile de préciser que pour ériger la stèle de « Vosges in Corsica », CiDAN doit être propriétaire du terrain d'où la nécessité d'associer la CTC à cette action, car le terrain lui appartient.

L'ensemble des participants adhère totalement à cette déclaration.

Monsieur Jean-Louis POLI se faisant porte parole de nombreuses personnes investis dans le milieu associatif (bénévolat dans le cadre d'intérêt public) depuis plusieurs décennies, souhaite que soit créée une distinction régionale sous l'égide des municipalités.

Il remercie à nouveau Monsieur Dominique MAESTRATI pour la réalisation du film « le Poilu et le châtaignier » documents historiques sur la vie de nos poilus (guerre 14-18) et fait à nouveau état de l'écriture par Monsieur Raymond EUVRARD d'un ouvrage sur l'histoire du 373ème régiment d'infanterie de 1914 à nos jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 45.

Annexe 1

Intervention de Monsieur Jean-Luc GIOCANTI, proviseur conseiller vie scolaire

Mesdames et Messieurs,

Très attaché au lien fort qui unit l'académie de Corse et l'association CIDAN, Monsieur le Recteur m'a demandé de participer aujourd'hui à vos travaux en présence de Monsieur Jean-Dominique COGGIA qui reste le maillon actif et indispensable de notre fructueux partenariat. Je suis particulièrement honoré d'être présent parmi vous aujourd'hui.

Je tiens à remercier également Monsieur POLI, cher Jean-Louis, pour son engagement au quotidien au service de la jeunesse dans le cadre de ses activités professionnelles et associatives. L'Association CIDAN (Civisme Défense Armée Nation) a pour mission de promouvoir une vision moderne du civisme, de la citoyenneté en s'ouvrant à un large éventail de représentants de la société, notamment de la jeunesse, dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux...

La présence de l'Education nationale s'inscrit dans le prolongement d'un long et riche partenariat noué avec l'association CIDAN qui illustre bien le fait que l'Ecole ne peut pas tout faire, seule. Elle doit pour assurer l'intégralité de sa mission y agréger tous les partenaires, notamment issus du milieu associatif, qui œuvrent au quotidien à la transmission des principes qui fondent une société démocratique.

Nous poursuivons ensemble un objectif commun : diffuser et faire respecter les valeurs essentielles: la tolérance, la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue et l'écoute, afin que l'École de la République demeure le lieu où se construisent les futurs citoyens, au sein d'une société toujours plus éclairée.

La construction d'un parcours citoyen de qualité impose également à l'Ecole d'offrir aux élèves, tout au long de leur scolarité obligatoire, un socle commun de compétences, de connaissances et de culture incluant la transmission d'une culture de la sensibilité, d'une culture de la règle, d'une culture de jugement et d'une culture de l'engagement.

Le devoir de mémoire s'inscrit au cœur de ce parcours citoyen. L'École a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire comme objet d'histoire, auprès des enfants et des jeunes. En complément des enseignements, en particulier celui de l'histoire, à l'école et au collège ainsi qu'au lycée, les journées commémoratives, les visites des sites mémoriels et, plus globalement, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique. Ce dernier vise notamment à faire acquérir aux élèves les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République qui fondent leur École. Churchill disait, je cite, que : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».

La Corse a payé un lourd tribut humain dans l'effort national de guerre, je songe particulièrement à la Première Guerre mondiale. L'année 2018 est une année particulière puisque nous commémorerons, le 11 novembre prochain, le centenaire de l'armistice. Nous n'oublierons jamais tous ces hommes valeureux dont les noms sont gravés pour l'éternité sur nos monuments aux morts. Ils ont payé de leur vie la défense d'un idéal, la défense de leur Patrie.

Je souhaite conclure mon propos en reprenant une citation de l'académicien Jean D'Ormesson qui nous a quittés récemment :

« *Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants* ».

Votre démarche, Mesdames et Messieurs, rayonne dans toute la Corse et bien au-delà. Sachez qu'elle constitue une référence sur laquelle l'académie s'appuie et continuera de s'appuyer.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 2

Intervention de Monsieur Jacques VERGELLATI, directeur de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre pour la Corse du Sud

Monsieur VERGELLATI présente aux membres de l'association la coordonnatrice mémoire et communication, Angelica CATELLAGGI qui est en charge de la Mission Interdépartementale Mémoire et Communication (MIMC) de la Corse depuis le 1^{er} juin 2017, rattachée au service départemental de l'ONACVG2a. Avec le concours de la MIMC, l'ONACVG rayonnera encore plus efficacement au niveau régional, d'autant plus qu'initier des opérations en mutualisant les moyens et les énergies des deux services départementaux relève du bon sens. En outre, la disparition progressive des acteurs des seconde et troisième générations du feu nous impose de rechercher en permanence de nouveaux vecteurs pédagogiques, à la fois ludiques et adaptés aux technologies d'aujourd'hui, afin de susciter l'intérêt de la jeunesse pour l'Histoire contemporaine et éveiller ainsi sa conscience. Il s'agit là d'un défi majeur, d'une mission certes délicate mais hautement valorisante. Dans ce même objectif, les rencontres et les actions à entreprendre avec les soldats des théâtres d'opérations extérieures, souvent très jeunes, seront multipliées.

Si de nombreux projets culturels, pédagogiques, commémoratifs ou patrimoniaux validés par la commission mémoire ont vu le jour en 2017, cela se poursuit de belle manière en 2018, en cette année du Centenaire de l'armistice.

Dans ce cadre, la commémoration du 11 novembre 2018 sera exceptionnelle puisqu'elle mettra à l'honneur le site de la Borne de la Terre Sacrée d'Ajaccio, une des 6 œuvres érigées dans le monde par le sculpteur Gaston Deblaize en l'honneur des poilus tombés lors de la Grande Guerre. Au programme : spectacle, chants et cérémonie in situ relayée sur écran géant en présence de scolaires et des quatre composantes des forces armées qui seront associées à une promotion toute particulière du Bleuet de France...

L'année 2018 commémorera également le 75^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse, premier morceau de territoire français libéré. Sur cette opération, de nombreux projets mettent dès à présent à contribution les étudiants de l'université de Corse.

Sur le thème de la guerre d'Algérie, à la demande de la communauté harkie et en accord avec les préfets concernés, la journée nationale du 25 septembre 2018 revêtira une dimension particulière puisqu'elle sera organisée sur le site du hameau de forestage de Zonza en lieu et place des cérémonies habituellement programmées à Bastia et Ajaccio.

Présentation également prévue au sein des établissements scolaires de l'exposition "*La guerre d'Algérie, Histoire commune, mémoires partagées ?*".

En relation avec les services de la direction générale de l'ONACVG chargés des hauts-lieux et en collaboration avec la commune de Bonifacio et le parc marin, des panneaux informatifs seront installés au niveau de l'embarcadère du port de Bonifacio pour mieux faire connaître la nécropole des Lavezzi et inviter les visiteurs de l'extrême-sud de l'île à s'y rendre. Parallèlement, un toilettage de certains éléments du site sera opéré et les livrets pédagogiques ad hoc réédités.

Par ailleurs, monsieur Jacques VERGELLATI se félicite de la labellisation de la mission du Centenaire du projet « Corsica en Vosges » porté par Jean-Louis Poli.

Le directeur présente également les projets pérennisés en faveur des scolaires : les parcours mémoire (Un parcours sur ces lieux chargés d'histoire, avec une halte au musée de la Résistance à Zonza, donne à voir et à comprendre ce que furent la Résistance et les combats libérateurs en Corse et plus particulièrement dans l'Alta-Rocca) destinés aux scolaires du département de la Corse-du-sud ainsi que les concours scolaires (les petits artistes de la mémoire pour les primaires, Bulles de

mémoire et le concours national de la résistance et de la déportation pour les secondaires). Sur le plan mémoriel l'année 2017 a été particulièrement riche en actions culturelles, pédagogiques, commémoratives ou patrimoniales.

Le directeur rappelle que l'ONACVG, établissement public placé sous la tutelle du ministère des Armées a pour devise « Mémoire et solidarité », sans oublier le troisième pilier, celui de la reconnaissance et de la réparation c'est-à-dire les pensions, les cartes et les statuts et qu'il veille sur les intérêts matériels et moraux de 3 millions de ressortissants. En Corse-du-Sud, le service départemental compte 11000 administrés.

Pour ce qui est du volet « solidarité », une campagne de communication sera réalisée à destination des maires du rural jusqu'aux communes de montagne les plus reculées où l'isolement et l'éloignement sont souvent des facteurs aggravant les difficultés. Parallèlement, tous les partenariats avec les services de l'État et les collectivités seront envisagés pour assurer, autant que possible, le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge et la maladie, solution fortement privilégiée en Corse par les intéressés et les familles.

A l'instar des années précédentes, la volonté d'entretenir notre réseau de l'action sociale dans le département facilitera l'orientation des plus démunis vers les organismes susceptibles d'améliorer leur situation. Car si l'ONACVG est le premier opérateur social du monde combattant, ses ressortissants doivent également pouvoir bénéficier, au même titre que tout autre citoyen, des dispositifs de droit commun. D'où l'intérêt d'une synergie de l'action solidaire qui passe par une connaissance du maillage social local et par un contact privilégié avec les bons interlocuteurs. La journée annuelle de la solidarité y participe.

En 2017, le service départemental a attribué 270 000€ pour 264 demandes.

Enfin Monsieur Jacques VERGELLATI termine son intervention en donnant le sens de sa mission : en raison de l'élargissement des dispositions d'obtention de la carte du combattant OPEX, un flux de jeunes combattants rejoint les rangs des ressortissants de l'Office et lui apporte un souffle nouveau. Ces femmes et ces hommes de la 4^{ème} génération du feu sont l'honneur de la Nation et cet apport nous réjouit. Cela prouve que la devise «mémoire et solidarité» de l'établissement public conserve tout son sens, aujourd'hui comme hier